Belinda PREVOST
Signature numérique de Belinda PREVOST
Date : 2025.12.16 15:53:55 +01'00'

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le 16/12/2025
ID : 059-215901398-20251215-DEL091225_Q13-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY

SÉANCE DU MARDI 9 DÉCEMBRE 2025 – 18 h 30 –

DÉLIBÉRATION REVE/09-12-2025/Q13

Date de convocation : 3 décembre 2025

Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur BRICOUT Frédéric, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Mme BERANGER Agnès, M. BONIFACE Didier, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, M. RIQUET Alain, Mme THUILLEZ Martine, M. DOYER Claude, Adjoints au Maire ; Mme PLUCHART Claudine, Mme DAUCHET Martine, Mme PRUVOT Brigitte, M. CHMIELEWSKI Dominique, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, Mme CHATELAIN Nathalie, M. DEUDON José, Mme NAVEZ Patricia, M. DECALION Ismaël, M. BALEDENT Matthieu, Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne, M. HISBERGUE Antoine, M. ROUSSEAU Jérémy, M. BRULANT Damien, M. BAUDOUX Aurélien, Mme VERNET-DEMARQUE Ophélie, M. COLLIN Denis (sauf aux questions 2 et 3), Mme DISDIER Mélanie, M. BAJODEK Alban, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membre absent ayant donné procuration :
Mme RICHOMME Liliane : procuration à M. BONIFACE Didier
Mme MATON Audrey : procuration à Mme TRIOUX Sandrine
Mme CAILLAUX Céline : procuration à Mme THUILLEZ Martine

Membre absent :
M. COLLIN Denis (aux questions 2 et 3)

Est désigné secrétaire de séance : Mme VERNET-DEMARQUE Ophélie

---

OBJET : OUVERTURES DOMINICALES DÉROGATOIRES DES COMMERCES - ANNÉE 2026 – APPROBATION

Madame Sandrine TRIOUX, Adjointe au Maire, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L3132-26 et R3132-21 et suivants du Code du Travail,

Vu la loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite « loi Macron »,

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20251215-DEL091225_Q13-DE

Vu la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnel,

Considérant que la loi fixe comme principe qu'aucun salarié ne peut travailler dans un commerce le dimanche,

Considérant que la commune peut autoriser jusqu'à 12 ouvertures dominicales dérogatoires par an pour les commerces de détail situés sur le territoire communal, à condition que le nombre et la liste en soient arrêtés avant le 31 décembre 2025 et que l'avis conforme de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis ait été sollicité,

Considérant enfin l'avis favorable émis par la commission municipale Commerce en date du 30 septembre 2025 sur les dates proposées,

Il est proposé au Conseil Municipal :

1- De donner un avis favorable aux 12 ouvertures dominicales dérogatoires pour l'année 2026 pour les commerces de détail et services toutes branches commerciales confondues à l'exception de l'activité automobile suivant le calendrier ci-après :
- 11 et 18 janvier 2026 (soldes d'hiver)
- 31 mai 2026 (Fête des mères)
- 28 juin 2026 (1er dimanche de soldes d'été)
- 05 juillet 2026 (2e dimanche de soldes)
- 30 août 2026 (rentrée scolaire)
- 06 septembre 2026 (rentrée scolaire)
- 29 novembre 2026 (fêtes de fin d'année)
- 06, 13, 20 et 27 décembre 2026 (fêtes de fin d'année)

2- De donner un avis favorable aux 5 ouvertures dominicales dérogatoires pour l'année 2026 pour les commerces d'activité automobile suivant le calendrier ci-après :
- 18 janvier 2026 (portes ouvertes nationales)
- 15 mars 2026 (portes ouvertes nationales)
- 14 juin 2026 (portes ouvertes nationales)
- 13 septembre 2026 (portes ouvertes nationales)
- 11 octobre 2026 (portes ouvertes nationales)

3- D'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes formalités en résultant.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ
1 CONTRE : Mme DESREUMAUX

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Frédéric BRICOUT

VILLE DE CAUDRY (NORD)

Le secrétaire de séance,

Ophélie VERNET-DEMARQUE

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE PAR TRANSMISSION EN SOUS-PRÉFECTURE
15 DEC. 2025

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL091225_Q13**
Objet :	**Ouvertures dominicales dérogatoires des commerces ? Année 2026 - Approbation**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-12-15 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	6.4 - Autres actes reglementaires
Identifiant unique :	059-215901398-20251215-DEL091225_Q13-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215901398-20251215-DEL091225_Q13-DE-1-1_0.xml	text/xml	904 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL091225_Q13.pdf Nom métier : 99_DE-059-215901398-20251215-DEL091225_Q13-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	808.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 décembre 2025 à 15h24min48s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 décembre 2025 à 15h44min59s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 décembre 2025 à 15h45min02s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 décembre 2025 à 15h45min12s	Reçu par le MI le 2025-12-15